

Informations Covid-19

COMMUNICATION CORONAVIRUS Samedi 14 mars 2020.

Suite à l'annonce du Premier ministre Édouard Philippe, les « lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays » doivent être fermés à partir du samedi 14 mars à minuit.

Les commerces de première nécessité dont **les magasins alimentaires sont exemptés de cette mesure**. A ce titre, **les distributions de nos Ruches peuvent continuer** en respectant les [consignes de sécurité](#) énoncées par le gouvernement.

Chaque Responsable de Ruche est bien sûr seul(e) décisionnaire quant à la tenue de sa distribution. Il serait parfaitement compréhensible que vous souhaitiez annuler vos distributions, en particulier si le lieu de votre Ruche est amené à fermer.

Si des solutions alternatives sont possibles et que nous pouvons contribuer à l'approvisionnement de nos Membres, ce serait également une bonne preuve de notre résilience.

Voici une série de directives afin de vous aider sur la meilleure façon de gérer votre Ruche.

Il est essentiel que vous en teniez compte et que vous les complétiez de précautions supplémentaires afin de protéger la santé de tous, à un moment aussi particulier pour notre pays.

1. La Ruche, en tant que lieu de distribution alimentaire, est un service essentiel

Il faut rappeler que, avec les soins de santé, la distribution de nourriture est un service essentiel qui doit être garanti à la population. Permettre la production et la circulation des marchandises de première nécessité est donc de la plus grande importance et il convient de le faire en toute sécurité. La Ruche Mama est à vos côtés afin d'assurer la transmission et la prise en compte des consignes gouvernementales.

2. Soyez toujours en accord avec le responsable du lieu qui accueille votre Ruche

Évaluez avec lui s'il est possible de poursuivre cette activité dans le respect des règles de sécurité.

Si les conditions ne sont pas réunies, il est peut-être possible de trouver un autre endroit pour gérer la distribution dans le respect des règles. Un message à votre communauté en expliquant que vous recherchez temporairement un lieu d'accueil est une technique qui a fait ses preuves ces derniers jours. Si vous n'avez pas d'autres opportunités de lieu, il faudra alors se résoudre à suspendre les ventes : ralentir pour redémarrer est une option viable.

3. Changement de lieu et/ou d'horaire de distribution ?

Si, par contre, vous devez modifier temporairement le lieu et/ou l'heure des distributions, veuillez contacter le support@lrqdo.fr, nous procéderons aux changements.

Attention : ne décidez en aucun cas de vous déplacer dans un lieu public sans autorisation.

4. Le lieu est-il opérationnel ? Optimiser la distribution

Outre les distances de sécurité à respecter, les contacts entre Membres doivent être évités lors des distributions. Une préparation à l'avance de l'ensemble des commandes permettra d'optimiser le flux des distributions pour que les Membres passent le moins de temps possible à récupérer la leur. Faites vous éventuellement aider par les Producteurs, mettez bien en vue le numéro de commande... Si vous le pouvez, n'hésitez pas à proposer de charger les courses des gens directement dans la voiture.

5. Règles d'hygiène et distances de sécurité

Votre Ruche, dans cette période particulière, doit rendre service et, en même temps, promouvoir l'éducation et la patience.

Dites aux Membres qu'ils devront faire la queue à leur arrivée et respecter les distances minimales de sécurité. Vous pouvez [contacter tous les Membres qui ont commandé](#).

Comme indiqué par le gouvernement sur son [site](#), face au coronavirus, les règles principales sont de se laver les mains très régulièrement, de saluer sans se serrer la main, d'éviter les embrassades et bien sûr de tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir (utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter).

N'oubliez pas que ces consignes doivent aussi s'appliquer aux Producteurs éventuellement présents.

Vous n'êtes pas seul : nous communiquerons rapidement à tous les Membres des Ruches la nécessité de suivre toutes les règles de sécurité et de bien tenir compte des consignes que que vous leur communiquerez.

6. Si vous le pouvez, livrez à domicile les courses des personnes âgées

Comme l'a indiqué le gouvernement, il est recommandé aux personnes de plus de 70 ans ou ayant une santé fragile de rester chez elles. Si vous en avez la possibilité, n'hésitez pas à livrer ou à faire livrer par des Membres de votre Ruche ces personnes les plus vulnérables. Dans des moments délicats comme celui-ci, la solidarité est une valeur forte que nous avons tous à coeur de partager.

Sur simple demande à support@lrqdo.fr nous pouvons ouvrir, pour les Responsable de Ruche ou Producteurs qui le souhaitent, un compte de livreur dans la journée.

7. Rassurez vos Membres

Les distributions ne comportent que des risques minimes. Voici des informations de bon sens qui peuvent vous éclairer et contribuer à adresser un message rassurant à vos membres.

- les denrées ne sont passées qu'entre les mains du Producteur et parfois les vôtres, pas d'intermédiaires de stockages, transports, emballages etc. qui multiplient les risques.
- les distributions ont en général lieu dans des lieux relativement ouverts. Pas de confinement dans un supermarché, ni de doigts qui traînent sur les caddies, les rayonnages etc.
- pas d'échange d'argent, donc pas de monnaie tripotée par des mains plus ou moins saines.

Nous restons à votre disposition pour tout éclaircissement complémentaire et vous remercions de votre soutien.